

#### Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

AFLES : « S'engager, individuellement et collectivement pour atteindre son plus haut niveau de performance dans des APSA ».

AFLES décliné : « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition ».

#### Compétence attendue

Pour produire un effet sur le spectateur, créer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.

#### Principe d'élaboration du référentiel national du champ d'apprentissage (BO n°15 du 14/04/2022, Annexe)

- L'épreuve engage le candidat à présenter une composition collective ou individuelle devant un public.
- Le cadre de l'épreuve est défini par l'équipe pédagogique : espace de pratique, durée (minimale à maximale ; et suffisante pour révéler l'AFL), environnement sonore, tenue, éléments scénographiques, accessoires, nombre d'élèves maximal dans le groupe.
- Les projets de composition sont présentés avant l'épreuve par les élèves, à l'oral ou à l'écrit (exemples : titre, thème, propos, enchaînement, ...) Conditions de passation de l'épreuve Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures. Le candidat dispose d'un temps d'échauffement maximum de 30 min. Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps

## Principe d'élaboration de l'épreuve académique danse

- Juste avant l'épreuve, le candidat présente son projet de composition à l'écrit (titre et argument) Il fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clé USB).
- La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.
- Le candidat dispose d'un temps d'échauffement maximum de 30 minutes.
- À l'issue de ces 30 minutes : la présentation d'une composition chorégraphique individuelle, comprise entre 1 min 30 et 2 min 30, avec un support sonore possible (un seul passage est autorisé).

## Barème et notation

AFLES EPPCS 2 éléments à évaluer	L'ALFES s'évalue le jour de l'épreuve, noté sur 12 points : Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p><b>Elément A</b> <b>« S'engager pour interpréter »</b></p> <p><b>Sur 6 points</b></p>	<p><b>DANSEUR RECITANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Motricité qui applique et reproduit des formes corporelles.</li> <li>. Les paramètres du mouvement (énergie, temps, espace) ne sont pas exploités.</li> <li>. Présence scénique neutre. Concentration difficile, gestes parasites. Elève qui expédie sa danse.</li> <li>. Regard non placé, fuyant, vers le sol.</li> </ul>	<p><b>DANSEUR CONTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Engagement corporel continu exploitant des coordinations simples. Corps global (encore trop monobloc) malgré quelques dissociations segmentaires.</li> <li>. Exploitation de l'espace proche et de variations de temps.</li> <li>. Réalisations précisées avec des appuis stables sur une gestuelle simple</li> <li>. Présence intermittente avec quelques gestes parasites occasionnels.</li> <li>. Le regard est placé dans l'axe mais reste inexpressif (regard vide)</li> </ul>	<p><b>DANSEUR APPLIQUÉ QUI EXPRIME UNE INTENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Fort engagement corporel et personnel même si l'engagement corporel l'emporte sur la présence (ou inversement)</li> <li>. Motricité plus complexe maîtrisée. Gestuelle précise et variée qui exploite les paramètres du temps et de l'espace et quelques variations d'énergie visibles (variation du tonus)</li> <li>. Présence dominante, convaincante.</li> <li>. Réalisation affinées</li> <li>. Regard placé, assumé. Danse pour les spectateurs</li> </ul>	<p><b>DANSEUR ENGAGÉ QUI TRANSMET DES EMOTIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mouvements complexes maîtrisés : gestuelle nuancée, singulière, variée et contrastée, fluide et maîtrisée.</li> <li>. Engagement corporel optimal, richesse corporelle, dissociation acquise. Le danseur joue avec tous les paramètres du mouvement, va jusqu'au bout des gestes</li> <li>. Relation optimale entre l'engagement corporel et une présence d'interprète sensible.</li> <li>. Présence +++, capte l'attention du spectateur.</li> <li>. Réalisations recherchées.</li> <li>. Regard affirmé et évocateur qui accentue le mouvement et lui donne du sens.</li> </ul>
	<b>0,25 point-----1,5 points</b>	<b>1,75points-----3 points</b>	<b>3,25 points-----4,5 points</b>	<b>4,75 points-----6points</b>

<p><b>Élément B</b> <b>« Composer et développer un propos artistique »</b></p> <p><b>Sur 4 points</b></p>	<p><b>Créativité naissante, propos inégal</b></p> <p>Procédés de composition pauvres et/ou maladroits</p> <p>Éléments scénographiques inexistantes ou inadaptés</p> <p>Espace scénique sans choix / frontal</p> <p>Inventivité élémentaire</p>	<p><b>Créativité modérée, propos continu</b></p> <p>Procédés de composition ébauchés, repérables et juxtaposés</p> <p>Éléments scénographiques décoratifs</p> <p>Espace organisé</p> <p>Inventivité modérée</p>	<p><b>Créativité riche en cohérence avec le propos</b></p> <p>Procédés de composition clairs et maîtrisés qui produisent un effet en nourrissant parfois le propos</p> <p>Éléments scénographiques utiles</p> <p>Espace construit en cohérence avec le propos</p> <p>Inventivité riche</p>	<p><b>Créativité affirmée au service du propos</b></p> <p>Procédés de composition pertinents et maîtrisés qui nourrissent le propos tout au long de la proposition.</p> <p>Éléments scénographiques créatifs</p> <p>Espace choisi et symbolique qui sert le propos</p> <p>Inventivité affirmée et poétique</p>
	<p><b>0,25 point-----1 point</b></p>	<p><b>1,25 point-----2 points</b></p>	<p><b>2,25 point-----3 points</b></p>	<p><b>3,25 point-----4 points</b></p>

<p><b>Validation (réservée aux IA-IPR)</b></p>	<p><b>Motivation et/ou commentaire :</b></p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Validé</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Non validé</b></p> <p>le : Octobre 2024</p> <p>par : Cosette Agnan Pourinet Frédérique Rouanet</p>	<p>Validé pour l'année scolaire 2024-2025</p>